



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 22 JUILLET 2010

Le conseil des Ministres s'est tenu le jeudi 22 juillet 2010, de 17H20 mn à 18H15 mn, au Palais de la Présidence de la République au Plateau, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Laurent GBAGBO, Président de la République.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président de la République a autorisé le Premier Ministre à faire des commentaires sur deux points d'actualité :

- Le premier est relatif à la situation du Ministre de l'Intérieur. Le Premier Ministre s'est félicité, au nom de tout le Gouvernement, des résultats de l'enquête confiée au Procureur de la République par le Chef de l'Etat et qui mettent hors de cause le Ministre de l'Intérieur, Désiré TAGRO.
- En second lieu, le Premier Ministre a informé le Gouvernement du bon déroulement de l'opération de vérification de la liste électorale. Les premiers résultats laissent entrevoir la fin de cette phase à la date prévue. S'agissant de la tenue des élections, le Premier Ministre a relevé que les consultations en cours devraient permettre rapidement à la CEI (Commission Electorale Indépendante) de fixer une date définitive.

Abordant son ordre du jour, le Conseil a entendu deux projets de décrets relatifs au FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole).

Il s'agit de permettre à ce Fonds de diversifier ses sources de financement en vue d'une prise en compte de secteurs ayant un réel besoin d'organisation et d'encadrement. Il en va ainsi de la pêche artisanale et de la valorisation de la filière mangue.

Dans un cas comme dans l'autre, l'Etat à travers le FIRCA, entend apporter son soutien avec la participation des professionnels eux-mêmes qui, à l'issue de différentes concertations, ont accepté une participation sous forme de prélèvement forfaitaire. Les sommes collectées sont destinées à rendre plus efficaces les interventions et programmes du FIRCA au profit de ces secteurs.

Poursuivant l'ordre du jour, le Conseil a également entendu deux communications.

Au titre du Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques :

Le conseil des Ministres a entendu une communication relative à la création du projet UTF/IVC/029/IVC : Renforcement des capacités des jeunes et des femmes de la chaîne de valeurs de l'exploitation du crabe du système lagunaire Aby en Côte d'Ivoire.

Au titre du Ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication :



Union-Discipline-Travail

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

Le Conseil a entendu une communication relative au litige financier sur les interconnexions entre les opérateurs COMIUM et GREEN d'une part et Côte d'Ivoire TELECOM, ORANGE et MTN d'autre part.

L'intervention du Ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, qui se justifie par le souci de préserver l'intérêt des usagers, aura permis de trouver une issue heureuse à ce litige.

Avant de lever la séance, le Président de la République a commenté les résultats des examens du baccalauréat et du CEPE. Il a noté avec satisfaction une amélioration des résultats par rapport à ceux de l'année scolaire passée. Les objectifs de l'Etat demeurent, bien évidemment, une performance qualitative pas encore atteinte de tout le système d'enseignement. Les résultats de cette année suggèrent cependant, une amélioration tendancielle. Aussi, le Président de la République a-t-il félicité le Ministre de l'Education Nationale, Monsieur Gilbert BLEU-LAINE et ses collaborateurs ainsi que les professeurs, tout en les encourageant à maintenir les efforts indispensables au redressement du système éducatif.

Fait à Abidjan, le Jeudi 22 juillet 2010

Pour le Conseil des Ministres

Le Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement